

Frais pour activités de réception ou d'accueil

Paragraphe 21 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)
Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2018-2019

Trimestre : janvier à mars

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
25 ans de services de 6 personnes	2019-01-24	12	523,25 \$
25 ans de services	2019-01-25	39	125,00 \$
Cérémonie de remise de distinctions et de décorations pour l'Hommage au civisme	2019-02-04	100	12 430,18 \$
Départ à la retraite	2019-02-05	n/d	141,15 \$
Départ à la retraite	2019-02-05	12	125,00 \$
Départ à la retraite	2019-02-15	20	150,00 \$
Départ à la retraite	2019-02-18	15	130,46 \$
Départ à la retraite	2019-02-21	40	149,80 \$
Départ à la retraite	2019-02-22	n/d	75,00 \$
25 ans de services	2019-02-27	3	95,23 \$
Départ à la retraite	2019-02-28	22	150,00 \$
25 ans de services	2019-03-01	3	113,77 \$
Départ à la retraite	2019-03-14	16	122,04 \$

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
25 ans de services	2019-03-20	23	103,02 \$
Départ à la retraite	2019-03-21	55	130,46 \$
Départ à la retraite de 2 personnes	2019-03-22	16	300,00 \$
Départ à la retraite	2019-03-28	38	150,00 \$

Informations complémentaires

Les données incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature.

Données comptabilisées au 31 mars 2019. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.